

LES PLANS DE RÉUSSITE

Les collègues ont réalisé un travail considérable qu'il faudra poursuivre

Québec, le 5 juin 2002. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial rend publics, dans son site Internet, les premiers rapports finals concernant l'évaluation des plans de réussite des collèges publics et privés. Les autres rapports seront déposés dans son site au fur et à mesure de leur transmission aux établissements et au ministre de l'Éducation.

De façon générale, les plans analysés témoignent d'un bon travail de réflexion et d'animation dans les collèges. De toute évidence, ces derniers ont pris très au sérieux le défi de se doter d'un tel plan et, à ce jour, ils ont réalisé un travail considérable. Il ressort d'ailleurs de l'analyse que la très grande majorité des plans paraissent de bonne qualité et devraient permettre aux collèges d'atteindre les cibles visées.

Un processus d'évaluation en deux étapes

Au début de l'automne 2001, la Commission a accédé à la demande du ministre de l'Éducation d'analyser les plans de réussite des collèges et de porter un jugement sur leur efficacité potentielle. Dans le cadre de cette évaluation, elle a retenu quatre critères portant respectivement sur la rigueur de l'analyse et l'identification claire des obstacles à la réussite, sur le choix de stratégies et de moyens en lien avec les obstacles identifiés, sur l'adoption de mesures organisationnelles appropriées et enfin, sur les modalités de mise en œuvre et de suivi du plan.

Comme c'est le cas pour chacune des opérations qu'elle entreprend, la Commission a évalué les plans dans une perspective d'aide aux collèges et de témoignage public. Elle a complété une première analyse des plans au début de l'année 2002. Au terme de cette analyse, la Commission a constaté que les collègues avaient élaboré leur plan de réussite selon des approches très variables et fourni des informations souvent

très différentes en nature et en quantité. Elle décidait alors d'inviter les collègues à réagir au résultat de sa première analyse et à lui transmettre toute information complémentaire susceptible de l'aider à porter un jugement mieux fondé. À ce jour, la Commission a complété l'examen de plus de la moitié des plans de réussite et elle prévoit terminer l'évaluation de l'ensemble des plans d'ici la mi-juillet.

Quelques constats préliminaires

Le plan de réussite d'un collège est un document officiel qui devrait comprendre une analyse de la situation dans l'établissement, des cibles à atteindre en termes de réussite de cours, de persistance dans le programme et de diplomation, un aperçu des moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces cibles et enfin, des informations sur les modalités de mise en œuvre du plan.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour dresser un bilan complet, il est possible de dégager un certain nombre de constats sur les principales embûches identifiées par les collègues et sur les mesures envisagées pour hausser la réussite et la diplomation.

La transition entre le secondaire et le collégial

Il ressort clairement de l'analyse que la transition entre le secondaire et le collégial est difficile pour bon nombre d'élèves. La première session d'études collégiales est à la fois critique – c'est là que les échecs et les abandons sont les plus fréquents – et déterminante, car la probabilité d'obtenir le diplôme diminue en proportion du nombre d'échecs durant cette session.

Dès lors, il n'est pas surprenant qu'un grand nombre des mesures envisagées par les collègues visent à faciliter la transition entre le secondaire et le collégial et à aider les élèves à risque. Plusieurs d'entre elles se situent dans le prolongement de mesures existantes par exemple, les centres d'aide et les sessions d'accueil. D'autres mesures, plus nouvelles et fort intéressantes, ont été mises sur pied dont le tutorat par les pairs, une pédagogie particulière pour la première session ou encore, la

possibilité de reprendre certains examens. Fait intéressant, plusieurs collèges ont l'intention de resserrer les relations avec les écoles secondaires de leur région.

La motivation des élèves

Les collèges ont signalé l'importance de la motivation dans la réussite scolaire. À cet égard, certains ont élaboré des mesures susceptibles de contribuer à accentuer l'intérêt de l'élève, telle la constitution de groupes stables pour favoriser le développement de liens entre les élèves ou encore, la modification des logigrammes de cours pour mettre l'élève plus rapidement en contact avec des questions directement reliées à son programme ou à son domaine d'intérêt. La participation à des activités parascolaires, sportives ou culturelles, est vue par plusieurs comme un moyen efficace d'accroître le sentiment d'appartenance des élèves et les collèges veulent favoriser cette participation.

D'autres obstacles tel le travail rémunéré

Une hausse du taux de réussite des cours ne se traduit pas nécessairement par une hausse du taux de diplomation. Cette observation, faite par un bon nombre de collèges, signifie qu'il y a d'autres obstacles à vaincre pour amener l'élève à persister dans ses études et à compléter son programme. Par exemple, il a souvent été question du travail rémunéré qui, s'il est trop important, peut amener l'élève à quitter ses études. À cet égard, certains collèges ont l'intention de prendre contact avec les employeurs pour limiter l'importance du travail rémunéré.

L'un des pivots de la diplomation : le programme

Si la réussite d'un cours peut être augmentée par des mesures centrées sur le cours ou la discipline en question – approche pédagogique renouvelée, centre d'aide, etc. , il en faut beaucoup plus pour augmenter le taux de diplomation. De nombreux collèges ont souligné que l'augmentation du taux de diplomation ne se fera pas sans un travail collectif de tous les intervenants : professeurs, professionnels, cadres, parents, étudiants. À ce sujet, plusieurs considèrent essentiel de renforcer la

cohésion des professeurs oeuvrant à l'intérieur d'un programme et, en particulier, de rapprocher les professeurs de la formation générale de ceux de la formation spécifique. Ils espèrent être ainsi en mesure d'offrir à leurs élèves des programmes mieux articulés et plus cohérents. Leurs plans témoignent de cette volonté de resserrement.

Poursuivre la recherche et la mise en place de mesures incitatives

D'autres mesures encore plus engageantes ou requérant un travail de plus longue haleine ont été proposées. Ainsi, certains collèges envisagent la mise au point de nouvelles méthodes pédagogiques axées sur la participation directe de l'élève, le réajustement de l'horaire-maître, le perfectionnement des professeurs, l'utilisation des nouvelles technologies ou encore, un système de mentorat pour resserrer les liens entre les élèves et les professeurs.

L'opération « Plans de réussite » : des retombées intéressantes

Certaines retombées très intéressantes de l'opération « Plans de réussite » touchent le fonctionnement général des collèges. Par exemple, plusieurs d'entre eux ont été amenés à développer substantiellement leur système d'information, ce qui leur permettra sous peu de fournir quasi instantanément des données précises sur les taux de réussite des élèves, les taux d'abandons et les taux de diplomation. Il sera ainsi possible d'intervenir plus rapidement auprès des élèves en difficulté.

Un travail à poursuivre

Le travail réalisé par les collèges est considérable. La majorité d'entre eux ont déjà des plans qui devraient être efficaces. Certains devront toutefois poursuivre leurs efforts et bonifier leur plan en indiquant plus clairement comment ils entendent assumer la responsabilité d'améliorer la réussite scolaire et le taux de diplomation de leurs étudiants et étudiantes. Il faut, par ailleurs, s'attendre à ce que même les meilleurs plans s'enrichissent au fur et à mesure du développement de nouvelles mesures et du partage des expériences. -30-